

INTERVENTION DE LA COMMISSION GRAND GIBIER

M. PATRIER, Président de la commission "Grand gibier"
et M. BERTHONNEAU, membre de la commission "Grand gibier"

M. PATRIER

La commission grand gibier a pour missions :

- de porter un regard attentif et permanent sur la bonne prise en compte des mesures et des orientations du nouveau schéma,
- de favoriser la bonne intégration des membres des comités locaux. Elle doit-être complémentaire de ces comités car la gestion doit s'opérer au niveau local,
- de recueillir les sentiments des délégués, de leurs adjoints et des chasseurs,
- d'être force de propositions.

Sur la problématique grand gibier, il ne doit pas y avoir d'ambiguïté, nous sommes tous concernés, chasseurs, agriculteurs, forestiers, territoires de chasse, y compris l'Office National des Forêts, nous devons avoir une gestion raisonnée et partagée avec des objectifs collectifs. Nous devons conjuguer nos efforts pour atteindre le but de la fédération : la baisse du niveau des dégâts, de la population.

Il ne s'agit pas d'avoir des affirmations subjectives, mais des éléments précis et scientifiquement reconnus pour permettre d'avoir un dialogue rationnel.

Le dialogue local avec l'ensemble des partenaires doit favoriser les décisions de gestion partagées. Sans ce fonctionnement, nos résolutions seront vouées à l'échec.

De nouveaux outils WEB SiG, qui est une application Smartphone, seront opérationnels à compter du 1^{er} juillet prochain.

Cela permettra aux délégués, à leurs adjoints, à la chambre d'agriculture, à la Direction Départementale des Territoires, à l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage de disposer des données actualisées sur l'évolution des dégâts et de la population grand gibier.

Cet outil a un coût conséquent pour la Fédération Départementale des Chasseurs de la Charente, mais c'est le prix de la transparence pour disposer des données qui permettront d'avoir un dialogue relationnel et constructif des bases identiques.

Nous sommes dans la phase de mise en place de ce nouveau système. Conformément à l'arrêté d'approbation du schéma, ce dernier se veut totalement

transparent avec une évaluation permanente et commune avec l'ensemble des partenaires

Je passe la parole.



M. BERTHONNEAU

Mesdames et messieurs, chers amis chasseurs,

J'ai le plaisir de vous présenter le travail de la commission grand gibier.

Cette commission s'est mise en place début octobre, après l'élection des délégués des différentes sous-unités-cynégétiques. Ceux-ci ont été cooptés pour être membre de la commission grand gibier.

Au départ, nous nous sommes interrogés du bien-fondé de notre incorporation. Aujourd'hui, nous mesurons l'aspect positif de cette participation. En effet, les échanges sont nombreux car nous avons les mêmes préoccupations au sein de nos sous-unités-cynégétiques.

Nous pouvons nous exprimer librement, aborder l'ensemble des problèmes. Les suggestions de chacun, chasseurs, élus et personnel permettront de faire remonter des propositions au conseil d'administration.

Nous sommes écoutés, et les réponses à nos questions vont faciliter notre rôle au sein des comités locaux.

La représentation de chaque sous-unité a comme objectif d'avoir une vision départementale de la chasse. La situation de chaque sous-unité-cynégétique n'étant pas identique dans le département.

Il est important que chaque membre se rende compte des situations locales. Une vision globale permet de traiter avec l'expérience de chacun les difficultés différemment.

Le nouveau schéma départemental est un outil fondamental sur le grand gibier et sa gestion.

Il est nécessaire que les chasseurs en soient conscients.

Nous sommes vos porte-paroles. Notre rôle est de faire remonter et descendre l'information afin que chacun en comprenne les enjeux et puisse exprimer les difficultés du terrain.

Amis chasseurs, chacun d'entre vous a un représentant au sein de cette commission.

C'est par notre intermédiaire que vous pouvez faire passer votre point de vue et n'oubliez pas que nous sommes à votre disposition pour cela.

Nous devons livrer au niveau local la même information que notre fédération transmet au niveau départemental sur :

- la transparence des dégâts, les prélèvements, les zones non chassées ou peu chassées, les zones non chassables,
- le relationnel renforcé avec les agriculteurs, les forestiers sur chaque territoire,
- ces échanges doivent aboutir à des actions relatives au prélèvement, à la prévention des dégâts, à l'information auprès de la DTT, des louvetiers, de la fédération, de la chambre d'agriculture, de l'ONCFS.

C'est par un relationnel local performant avec les agriculteurs que nous pourrons prévenir les dégâts dès lors que nous serons informés de l'implantation d'une culture à risques sur telle parcelle ou du début de dégâts sur telle autre.

La prévention des dégâts doit être faite en amont des semis sur les parcelles à dégâts récurrentes ou cultures à forte valeur ajoutée.

Au vu du nombre de participants, nous avons créé 4 groupes de travail pour traiter les thèmes suivants : la sécurité - les dégâts - la gestion des populations et le suivi sanitaire.

Si la sécurité reste un des principaux thèmes définis par le schéma pour protéger les chasseurs ainsi que tous les usagers de la nature, les thèmes dégâts et gestion des populations sont également très importants. En effet, ces 2 points ont un lien étroit avec le monde agricole et forestier. L'information doit-être immédiate pour nous permettre d'agir, nous chasseurs, afin de limiter les dégâts et de faire baisser la population. C'est pour cela que sur chaque sous-unité cynégétique, nous devons veiller à la pratique de tous les modes et types de chasse.

C'est là où les délégués et les adjoints ont un rôle primordial.

Le suivi sanitaire a pour objectif de faire reconnaître notre rôle de sentinelle de la nature et des obligations pour valoriser la venaison.

En faisant partie de cette commission, nous endossons une responsabilité, et nous sommes mieux armé pour parvenir à une activité cynégétique équilibrée, raisonnée et pleine d'avenir.

La commission ne pourra prendre son effet sans un engagement total des territoires et de ses chasseurs par la remontée d'informations et la prise en considération de tous les éléments du schéma.

Cet engagement vaut aussi pour le monde agricole et forestier afin de nous permettre d'atteindre les objectifs du Schéma Départemental de gestion Cynégétique.

Je vais clore en disant que les membres de cette commission grand gibier sont très impliqués en raison de l'ampleur du travail qui les attend.

Cette gestion du grand gibier est l'affaire de tous, car j'ai envie de conserver cette passion pour cette chasse, même si les contraintes sont nombreuses.

C'est un atout majeur pour la chasse, sans oublier, pour demain le développement du petit gibier.

Je vous remercie.



M. PATRIER

Une commission doit-être le moteur du domaine qu'elle prend en charge et avec le ressenti des membres chasseurs, je pense que nous sommes sur la bonne voie.

Je remercie Philippe ainsi que tous les membres de cette commission, chasseurs, personnel et élus pour leur engagement, le service technique est un apport important au sein de cette commission

Chers amis, vous avez compris qu'en matière de gestion du grand gibier, il faut que chacun joue le jeu, sans surenchères.

Nous demandons d'avoir tous les moyens sur l'espèce sanglier pour intervenir directement ou indirectement sur l'ensemble du territoire charentais.

Les chasseurs n'accepteront plus d'assumer seuls la facture des dégâts.

Trop de zones ne sont pas chassées ou chassables, ne sont pas entretenues et constituent des sanctuaires.

Soyons clairs, trouvons des solutions, faute de quoi, à terme tout le monde devra payer.

Chers amis chasseurs, je vous souhaite une bonne année cynégétique 2019-2020 dans le respect des règles et de l'éthique de notre activité et surtout dans des conditions de sécurité poussées à leur maximum.

Merci de votre attention.

A toi Gérard.